



Note conjointe du Secrétariat général à la planification écologique, de la Direction générale de l'énergie et du climat et du Commissariat général au développement durable

Evolution des émissions de gaz à effet de serre en 2024 (situation au 25/09/2024)

Le CITEPA a mis en ligne une estimation provisoire des évolutions d'émissions¹ sur les deux premiers trimestres de 2024. Le baromètre montre que les émissions de gaz à effet de serre brutes (hors puits de carbone) ont baissé de 3,6% au premier semestre 2024 par rapport aux six premiers mois de 2023. Sur 12 mois glissants, la baisse des émissions est de 4,8%.

La baisse de 3,6% observée sur le premier semestre 2024 par rapport à 2023 correspond à **une diminution de 7,1 MtCO2e (hors soutes), dont 40% est portée par le secteur de l'énergie** (-2,9 Mt), le reste étant lié au secteur du bâtiment (-1,6 Mt), du transport (-1,3 Mt) et l'industrie (-1,3 Mt).

La dynamique de réduction des émissions sur les six premiers de l'année 2024 est cohérente avec la trajectoire attendue par la planification écologique, après une légère « sur-performance » de 2023 s'expliquant en partie par des facteurs conjoncturels (températures moyennes plus élevées, baisse de l'activité économique, situation du marché électrique).

D'après une première estimation, jusqu'à deux tiers de cette baisse seraient attribuables à l'effet des politiques climatiques menées ces dernières années. Cette première analyse ne prend pas en compte l'effet du climat sur la mobilisation des centrales thermiques, qui ne peut, à ce stade, pas être isolé. En tout état de cause, ces résultats plaident pour poursuivre cette dynamique de décarbonation des secteurs émetteurs que sont l'énergie, le bâtiment, le transport et l'industrie.

L'ensemble des données présentées sont provisoires et donc susceptibles d'évoluer.

_

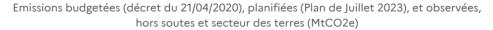
¹ https://www.citepa.org/fr/barometre/

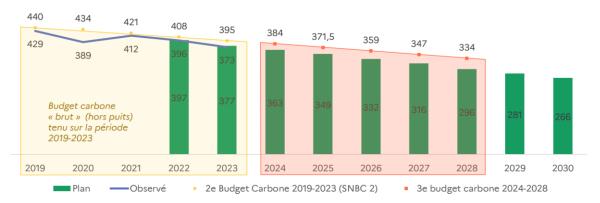




1. Au global, la baisse des émissions de GES sur les 6 premiers mois de l'année 2024 (-3,6%) est cohérente avec la cible du plan pour l'année 2024 (-3,5%)

Pour mémoire, les trajectoires historiques, contraignantes et prospectives des émissions de gaz à effet de serre de la France (hors soutes et hors secteur des terres) sont les suivantes :



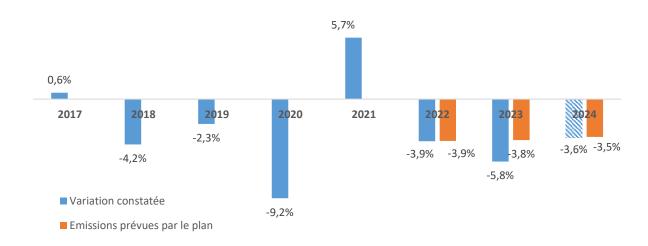


La modélisation prospective montre <u>qu'une accélération progressive est attendue</u> :

- Après une baisse moyenne de 1% sur 2012-2017 puis de 2,9% sur 2017-2022 ;
- La baisse moyenne attendue sur 2022-2026 serait de 3,9%/an;
- Celle sur 2026-2030 de 5,3%/an.

La diminution observée sur les 6 premiers mois de l'année 2024 (-3,6%) est donc cohérente avec la cible prévue dans le plan (-3,5%) pour l'année 2024.

Variations des émissions nationales de GES d'année en année (%)







Pour l'année 2024, la variation est constatée sur les 6 premiers mois de l'année. La trajectoire annuelle du plan est calculée levier par levier puis sommée. La SNBC-3 publiera des budgets annuels indicatifs.

2. Sur les 6 premiers mois de l'année, une diminution de 7,1 MtCO2e (hors soutes) est observée par rapport à 2023

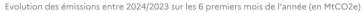
La diminution des émissions de 7,1 MtCO2 (hors soutes) sur le premier semestre 2024 par rapport à 2023 se décompose de la manière suivante :

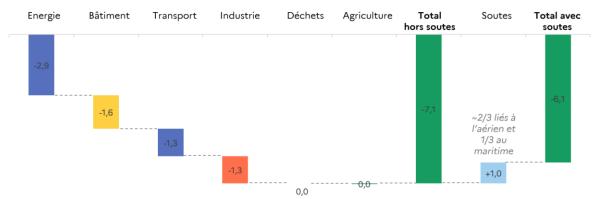
- Energie (-2,9 MtCO2e, -15,1% d'évolution en 2024 par rapport à 2023) : cette baisse s'explique à près de 90% par les émissions de la production d'électricité (-2,6 MtCO2e), en raison d'une moindre mobilisation des centrales thermiques, conséquence de l'amélioration de la disponibilité des centrales nucléaires, du développement des énergies renouvelables et de l'arrêt de la production des centrales à charbon;
- **Bâtiment (-1,6 MtCO2e, -4,8% d'évolution en 2024 par rapport à 2023)**: la baisse provient en grande majorité du chauffage, de l'eau chaude et de cuisson domestique. La diminution des émissions est plus marquée pour le résidentiel (-5,3%) que le tertiaire (-3,9%);
- Transports (-1,3 MtCO2e, -2,1% d'évolution en 2024 par rapport à 2023): le transport routier explique la principale part de la diminution (-1,2 MtCO2, -2,1%). Les émissions du trafic aérien domestique décroissent également (-0,1 MtCO2, -4%, hors soutes). Le transport ferroviaire contribue faiblement à la diminution des émissions (-0,0 MtCO2, -1,4%);
- Industrie (-1,3 MtCO2e, -4,0% d'évolution en 2024 par rapport à 2023): les baisses les plus significatives proviennent des minéraux et matériaux de construction (-0,6 MtCO2), de l'agroalimentaire (-0,3 MtCO2) et de la métallurgie des métaux ferreux (-0,2 MtCO2). Il n'est pas possible à ce stade de préciser la part des efforts de sobriété, d'efficacité, ou de ralentissement de la production;
- Agriculture (-0,0 MtCO2, -0,1% d'évolution en 2024 par rapport à 2023): la légère baisse s'explique principalement par les émissions des engins et chaudières (-0,1 MtCO2, -2%), partiellement compensées par une légère hausse des émissions liées à l'élevage (+0,2%). Pour rappel, les évolutions des émissions non énergétiques ne sont que très partiellement évaluées dans le baromètre.

Concernant le secteur des déchets et du secteur des terres (UTCATF), le CITEPA ne produit pas d'estimation dans le baromètre (toutes les valeurs sont stables).









Si, au global, l'objectif de réduction des émissions semble respecté entre 2023 et 2024 sur le premier semestre, certains secteurs dépassent leurs objectifs, compensant ainsi des secteurs ayant une dynamique plus faible.

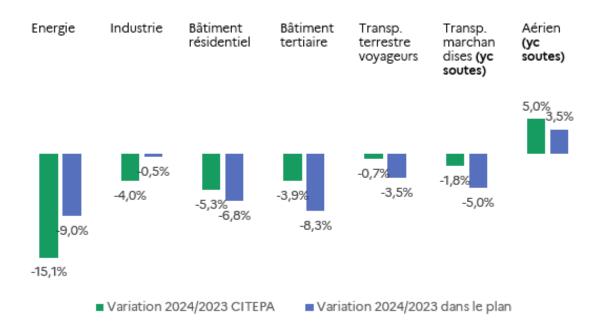
La baisse des émissions dans le **secteur de l'énergie** dépasserait l'objectif fixé dans le plan (-15,1% *vs.* -9% de prévu), en raison d'une moindre mobilisation des centrales thermiques, sans que l'on puisse, à ce stade, isoler la part liée au climat. Les premiers résultats sur **le secteur de l'industrie** montrent également un objectif largement dépassé (-4% *vs.* -0,5% de prévu).

A l'inverse, les émissions du **secteur du bâtiment** ne sont pas engagées sur la dynamique de diminution espérée, avec un décrochage plus marqué le secteur tertiaire (-3,9% vs. -8,3% de prévu) que le secteur résidentiel (-5,3% vs. -6,8% de prévu). Le **transport terrestre de voyageurs** est également en retard par rapport à l'objectif fixé dans le plan (-0,7% vs. -3,5% de prévu), tout comme **le transport de marchandises** incluant les soutes (-1,8% vs. -5,0%). **L'aérien** (y compris international) n'atteint pas non plus son objectif de moindre hausse (+5% vs. +3,5% de prévu).





Variations des émissions de GES (hors soutes) par secteur entre 2024/2023



Point d'attention : la variation des émissions présentée pour le CITEPA est calculée sur les 6 premiers mois de l'année alors que la variation des émissions du plan est calculée sur l'intégralité de l'année 2024.

3. Une partie de la baisse reste liée à des facteurs météorologiques

L'indice de rigueur climatique sur les 6 premiers mois de l'année 2024 est de 0,81, soit le 3ème le plus faible sur les 20 dernières années, après 2020 et 2011. L'indice de rigueur climatique étant plus bas que 2023 (0,89), la baisse des émissions entre 2023 et 2024 s'explique en partie par un climat plus doux.

La comparaison entre les consommations énergétiques corrigées des variations climatiques (CVC) et les consommations à climat réel montre que le facteur climat expliquerait -2,1 MtCO2 sur le total de -7,1 MtCO2 de baisse des émissions entre 2023 et 2024, hors effet du climat sur la mobilisation des centrales à gaz à cycle combiné. Cette comparaison entre les consommations énergétiques en CVC et en climat réel montre :

- un écart de 5 TWh de consommation de gaz sur le réseau de distribution (en grande partie concerné par le logement), soit 1,4 MtCO2 qui s'expliquerait par le climat ;
- un écart de 40 kt des livraisons de fioul domestique, soit environ 0,1 MtCO2 liées au climat ;
- un écart de 3 TWh de livraison de gaz sur le réseau de transport (dont réseaux de chaleur), soit 0,6 MtCO2 liées au climat.

Cette première analyse tend ainsi à montrer qu'une importante part de la baisse des émissions entre 2023 et 2024 serait « structurelle », ou du moins liée à d'autres facteurs qu'à un climat plus doux.